

	ÉCOLE LA PERDRIOLLE 1030, boulevard Don-Quichotte L'Île-Perrot (Québec) J7W 0E9 Téléphone : 514 453-1962 Courriel : perdriolle@csstl.gouv.qc.ca	
---	--	---

Assemblée générale annuelle de parents

Jeudi 5 septembre 2024

PROCÈS-VERBAL

1- MOT DE BIENVENUE

L'assemblée est ouverte à 18 h 03 par le président, M. Yves Archambault. Mme Marie-Claire Gosselin souhaite la bienvenue à tous les parents.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est proposé par Mme Stéphanie Levesque, secondé par Mme Caroline Plante-Beaulieu.

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 SEPTEMBRE 2023

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Irena Miranker et secondée par Mme Sophie Blanchard Bougeon.

4. DOSSIERS IMPORTANTS POUR L'ANNÉE 2024-2025

→ *Lancement du projet éducatif 2024-2027*

- Vu l'absence de Mme Gosselin l'année dernière, le lancement du projet est prévu au printemps 2025.

→ *Pédagogie par la nature*

- La livraison de la serre solaire passive a eu lieu en juin dernier. Des bacs ont été installés devant la serre. Plusieurs enseignants ont reçu la formation pour la pédagogie en nature.

→ *Le sport et les arts à l'école*

- Planification de plateaux sportifs. Les lignes dans la cour sont à refaire. Vérification des coûts pour l'installation d'un terrain synthétique. Plusieurs projets à venir.

→ *Rencontres collaboratives pour la réussite et l'inclusion de tous nos élèves (écriture et vocabulaire d'usage)*

- Les rencontres se poursuivent. Des changements ont été effectués dans les plans d'intervention pour maximiser le soutien aux élèves.

5. INFORMATIONS :

➤ **Rôle et fonctions d'un Conseil d'établissement**

M. Archambault explique le rôle du Conseil d'établissement. Il est composé de 5 membres parents et de 5 membres du personnel. Il travaille en collaboration avec la direction. Le Conseil prend les décisions sur le budget, le projet éducatif, les sorties, etc. Il permet aux parents de s'impliquer et de pouvoir être à jour sur les enjeux de l'école.

➤ **Rôle et fonctions du Comité de parents**

Ensuite, il explique le rôle du représentant au Comité de parents. Le rôle du comité des parents consiste à représenter les intérêts des parents de l'école La Perdriolle au sein du Centre de services scolaire des Trois-Lacs.

➤ **Rôle et fonctions d'un O.P.P. (organisme de participation des parents)**

Il explique aussi les fonctions de l'O.P.P. et fait la distinction entre les membres O.P.P. et les parents bénévoles. Les membres O.P.P. ont des responsabilités d'organisation d'événements que les parents bénévoles n'ont pas. Il y a un maximum de douze membres dans l'O.P.P., mais aucune limite au nombre de parents bénévoles. Ce sont aussi les membres de l'OPP qui se réunissent environ six fois par année pour des réunions de soir.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024

Marie-Claire Gosselin présente le rapport annuel de la dernière année scolaire. Celui-ci sera déposé sur le site de l'école afin de pouvoir être consulté en ligne. L'adoption du rapport annuel est proposée par Mme Stéphanie Daigneault et secondée par Mme Caroline Plante-Beaulieu.

7. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTIONS

Monsieur Yves Archambault propose Mme Marie-Claire Gosselin comme présidente d'élections. Mme Stéphanie Daigneault se propose comme secrétaire d'élection. Les propositions sont appuyées et acceptées à l'unanimité.

8. EXPLICATION DES PROCÉDURES D'ÉLECTIONS

Monsieur Archambault explique la procédure d'élection et Mme Daigneault remet à toutes les personnes présentes un bulletin de vote.

9. MISES EN CANDIDATURES (2 POSTES ET 1 SUBSTITUT)

Cette année, 2 postes membres et 1 poste substitut sont en élection. La composition du C.E. de La Perdriolle est de 5 postes parents et de 5 postes membres du personnel.

- Mme Caroline Plante-Beaulieu se propose elle-même secondée par la majorité - Accepté
- Mme Maude-Hélène Lépine se propose elle-même secondée par la majorité - Accepté
- Mme Caroline Hervieux se propose elle-même secondée par la majorité – Accepté

10. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (MEMBRES ET SUBSTITUTS)

Comme 2 postes et 1 substitut sont vacants, chacun explique son intérêt et sa motivation à devenir membre du C.E. de La Perdriolle.

Monsieur Archambault propose de procéder par un vote secret appuyé par Mme Marie-Claire Gosselin.

Mme Stéphanie Daigneault et Mme Marie-Claire Gosselin font le décompte des votes.

Les 2 membres et la personne substitut élus à la majorité sont :

- Mme Caroline Plante-Beaulieu
- Mme Caroline Hervieux
- Mme Maude-Hélène Lépine

Les candidats acceptent les mandats suivants :

Mme Caroline Plante-Beaulieu	2024-2026	Mandat de 2 ans
Mme Caroline Hervieux	2024-2026	Mandat de 2 ans
Mme Maude-Hélène Lépine (substitut)	2024-2025	Mandat de 1 an

11. ÉLECTIONS DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS ET DE SON SUBSTITUT

Monsieur Archambault explique le rôle du comité de parents.

Mme Caroline Hervieux se propose elle-même comme représentante au comité de parents et elle est élue à l'unanimité.

Mme Stéphanie Levesque se propose elle-même comme substitut.

Les candidats sont donc élus par acclamation.

12. PROPOSITION AU SUJET DE LA FORMATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

Madame Gosselin demande aux parents de l'assemblée s'ils souhaitent le renouvellement d'un O.P.P. pour l'année scolaire 2024-2025. Mme Caroline Plante-Beaulieu propose la formation d'un O.P.P. 2024-2025 et les parents répondent oui à l'unanimité.

13. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENCE DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

Mme Stéphanie Daigneault se propose elle-même comme présidente de l'O.P.P.

Mme Maude se propose elle-même comme présidente de l'O.P.P.

Après accord des deux parties intéressées, Mme Stéphanie Daigneault est élue présidente de l'O.P.P. pour l'année 2024-2025.

14. CALENDRIER DES RENCONTRES

Les membres du C.E. choisissent le jeudi pour tenir leurs réunions.

Le calendrier est proposé par monsieur Archambault et secondé à l'unanimité.

Les rencontres se dérouleront toujours les jeudis à 19 h. Lors de la rencontre du premier C.E. le 24 octobre 2024, il sera décidé avec tous les membres des modalités de fonctionnement (rencontre en présentiel ou TEAMS).

- 24 octobre 2024
- 5 décembre 2024
- 20 février 2025
- 24 avril 2025
- 29 mai 2025
- 12 juin 2025

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Compte tenu de l'épuisement des points à l'ordre du jour, Mme Caroline Plante-Beaulieu propose la levée de l'assemblée à 18 h 49, secondée par Mme Stéphanie Levesque.

Stéphanie Daigneault
Secrétaire